

1^{ère} Séance plénière du 9 février 2016

Liste des Présences : le comité *in corpore* et une cinquantaine de participants inscrits, invités ou non membres

Excusés : Jean-Claude Ruchet, Monique Marchand, Charles-Eugène Mouquin, Martine Tea

Séance de 16h à 18h à l'Hôtel de Ville

Compte-rendu de la séance

1 A.

Le président ouvre la séance en présentant les membres du comité avec la photo de famille prise lors des élections du 8 décembre 2015 à l'Aula Magna

Il présente les invités :

Monsieur Pierre-André Junod, nouveau directeur du Jecos

Monsieur Raphaël Voélin, animateur de proximité à Pro Senectute et Quartiers Solidaires

Madame Stéphanie Dobler, travailleuse sociale de proximité

et salue la présence du journal « La Région ».

Il fait une proposition : changer le sigle Jecos en Gecos pour générations et cohésion, étant donné que dorénavant cette institution s'adresse à toutes les générations. Bonne note est prise par les responsables présents.

B.

L'ordre du jour est approuvé sans discussion

Il est demandé de faire des interventions claires, succinctes et d'intérêt général.

C.

Monsieur Pierre-André Junod se présente, raconte son parcours de vie et expose ses nouvelles fonctions.

Puis Raphaël Voélin présente la démarche communautaire et les Quartiers Solidaires. Il parle du local de la Rue des Moulins 19 que les deux groupes partageront.

Stéphanie Dobler explique sa fonction et évoque les projets en cours parmi lesquels le Forum des Moulins le 23 avril 2016 où elle nous invite tous. Information suivra.

D.

Josy évoque le thé dansant du 3 novembre et informe l'assemblée de celui du 14 février 2016 qui aura lieu au restaurant de la Plage.

2. MOBILITE

A. Travys

Contact avait été pris avec eux, J.-M-Poulin rappelle qu'il faut maintenir ce contact, tout en soulignant que Travys fait partie de la communauté MOBILIS et n'en représente qu'une infime partie d'où la difficulté d'obtenir des « faveurs » de leur part car leur marge de manœuvre est limitée.

B. Bancs publics

Suite à l'étude faite à Lausanne sur les bancs publics, surgit l'idée de demander une étude similaire des participants sur les bancs de leur quartier. De cette façon, des informations pourront être récoltées en vue de concocter une interpellation à la Commune.

C . Cas d'école : ascenseur et chaises roulantes

Les personnes en chaise roulante ont des difficultés à pénétrer dans les ascenseurs. Monsieur Bersier parle de l'AVACAH (Association Vaudoise pour la Construction Adaptée aux Handicapés) qui organise des tournées explicatives avec les personnes handicapées.

Monsieur Jaccaud relate la visite du quartier des Moulins avec Mme Brigeot (de la Municipalité) dans le but de faire le constat des difficultés rencontrées par les personnes handicapées.

Monsieur Christ s'interroge à propos des essais d'éclairage à la Rue des Chaînettes car il semble que l'éclairage LED, mis en place, donne moins de luminosité ; ce qui fait enchaîner une question sur l'éclairage des passages à piétons la nuit. Madame Pochon précise que les bornes de commande des passages à piétons ont dessous une pastille qui vibre si l'on y pose la main, indiquant ainsi le moment de traverser.

Dans le cadre de la sécurité, Madame Benathan signale que la hauteur des haies de jardin gêne la visibilité et la lumière des chemins.

Monsieur Delafontaine propose que les piétons portent des bandes fluorescentes le soir de façon à être vus par les automobilistes.

3. LOGEMENT**Quartier Saint-Georges**

Présentation de Cécile Ehrensperger : Il s'agit d'un quartier qui devait offrir des appartements protégés. Or l'immeuble a été construit et loué avant l'obtention du permis d'habiter. Aucun contrôle des normes en vigueur n'a été réalisé et cet immeuble présente une foule de manques et les habitants sont très mécontents.

C'est un problème privé d'où difficultés à agir. L'affaire est dans les mains de l'Asloca. La Ville ne peut qu'accompagner les démarches.

Des solutions provisoires d'aide aux habitants sont mises en place : le CMS apporte l'aide, le SEMONord et le Graap apportent des repas dit Erna Imsand.

4. COMMUNICATION À PROPOS DU SITE INTERNET

Daniel Burri précise que le site internet est en préparation, un site provisoire est en cours de réalisation pour faciliter l'accès en un minimum de clics. Tous les renseignements se trouvent dans les journaux : La Région du jeudi, à la rubrique « sociétés locales » et le Bonjour.

5. DIVERS ET PROPOSITIONS INDIVIDUELLES

Les photos : les transmettre au comité qui pourra faire suivre, puis elles seront sur le site.

GRAAP

Conférence à la Roselière à 18h15 mardi 16 février sur le revenu de base inconditionnel.

TABLE RONDE ALCCOL

Table ronde jeudi 3 mars à 18h30, au Jecos, pour former des animateurs de discussion au sujet de l'alcool.

PAS DE RETRAITE POUR MA SANTÉ

Madame Claude Pierrette Beal : il y a trop de monde à la rencontre du mercredi. Demande est faite de sponsoriser une deuxième salle, coût : 5500.- par année.

Proposition de contacter la Commune pour payer cette somme pour une année.

Des voix s'élèvent pour dire qu'il faut trouver de l'argent ailleurs car il s'agit d'une démarche pérenne.

Daniel Burri : approcher les assurances maladies.

En résumé, le COSY soutient la démarche et peut faire pression soit sur la municipalité, soit sur des sponsors extérieurs : accepté à l'unanimité.

SOUPES D'ICI ET D'AILLEURS

Succès fou, à répéter.

ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS

De 10h00 à 14h00 à la Marive samedi 5 novembre 2016

ACCUEIL DES NOUVEAUX RETRAITÉS

Date non fixée, probablement le 15 novembre 2016 à l'Aula Magna

PIANOS DE RUE

Depuis 2008, Luke Jerram, musicien anglais, installe des pianos un peu partout dans le monde dans les rues avec cette mention « play me, I am yours », littéralement : jouez-moi, je vous appartiens. 60 pianos ont été installés dans le Grand Genève en 2015.

Sites à consulter : <http://streetpianos.com/geneva2015> ou

<http://www.tdg.ch/geneve/actu-genevoise/44-pianos-dans-les-rues-de-Genève-et-de-France-voisine/story/27472047> ou

<http://www.tdg.ch/geneve/actu-genevoise/changez-de-vie-jouez-piano-rue/story/> 24135859

Une proposition à étudier.

TÉLÉTHON

Cette année possibilité de refaire le téléthon avec les pompiers .Recherche de bénévoles.

JUMELAGE

Dans le cadre des jumelages de villes, Yverdon-les-Bains est jumelée avec Nogent-sur-Marne. L'année 2015 marquait le 50^{ème} anniversaire du jumelage qui sera fêté cette année.

Les Nogentais venant t à Yverdon, il s'agit d'organiser un accueil.

Fin de séance, pour cette première le comité vous invite à un apéro réalisé par le SEMONord et accompagné par les vins de la Ville.

SANTÉ !

SIGNATURES